

RAPPORT 1998 DE LA PRÉSIDENTE

livré lors de l'assemblée générale annuelle du
Regroupement, tenue le 8 février 1999

RAPPEL DU MANDAT :

Créé à l'automne 1992 par le *Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux*, le *comité de développement des ressources humaines* (CDRH) a essentiellement pour mandat d'alimenter la dynamique régionale de partage et de développement des expertises dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Le CDRH, à sa sixième année d'existence, est en quelque sorte le "bras exécutif" du *Regroupement*. On peut d'ores et déjà dire que ce fut une année "fertile" où le CDRH a atteint une maturité qui lui a permis de maintenir une vitesse de croisière impressionnante.

LES MEMBRES DU CDRH EN 1998:

Je me permettrai de nommer les membres du CDRH en 1998, les personnes issues des divers établissements qui sont le cœur et l'âme du comité :

- Mme Martine Nepton, représentant le secteur La Baie;
- Mme Desneiges Lapointe, représentant le secteur Chicoutimi;
- Mme France Déraps, représentant le CRDI;
- Moi-même, présidente du Regroupement, représentant le secteur Domaine-du-Roy;
- M. Ghislain Cliche, vice-président, représentant les Centres Jeunesse;
- M. Jean-Claude Otis, représentant le Complexe de la Sagamie;
- M. Robert Pilon, représentant le secteur Jonquière;
- M. Daniel Olivier, représentant le secteur Lac-Saint-Jean Est;
- M. Gérald Dufour, représentant le secteur Maria-Chapdelaine;
- M. Gilles Simard, représentant la Régie régionale;
- M. Yvan Roy, support professionnel provenant de la Régie régionale.

C'est grâce à la collaboration active et le support de toutes ces personnes que le CDRH a pu mener à bien ses nombreuses activités.

Rappelons que du CDRH relèvent deux sous-comités, eux aussi fort actifs : le *comité organisateur du colloque annuel du Regroupement* et le *comité sur le développement du personnel d'encadrement*. Les présidents de ces deux (2) comités, messieurs Marc Thibeault et Richard Turbide, vous présenteront dans quelques minutes, leurs rapports respectifs.

Je me permettrai, toutefois, de souligner la vitalité remarquable et le rayonnement régional et extra-régional de ces deux comités. Les présidents de ces comités ne vous le diront peut-être pas, mais les réalisations de ces comités (le colloque annuel pour l'un et la concertation régionale dans les activités de formation pour l'autre) sont un exemple suivi avec de plus en plus d'intérêt et imité par d'autres régions.

RÉGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE :

Lors de la dernière assemblée générale annuelle du *Regroupement*, le 17 novembre 1997, vous avez entériné la proposition de règlement de régie interne alors déposé par le CDRH. Ce document a été, ensuite, adopté formellement par le conseil d'administration de la Régie régionale lors de son assemblée régulière du 5 février 1998. Vous retrouvez, en annexe 1 du présent rapport, le texte intégral adopté lors de cette assemblée publique.

RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES :

Le 26 janvier 1998, les directeurs généraux et directrices générales, adoptait la proposition de répartition du budget régional de développement des ressources humaines, telle que soumise par le CDRH. Vous retrouvez en annexe 2 cette proposition, telle qu'elle est appliquée depuis lors. Même si ce budget annuel n'est pas très important (43 285\$ en 1998), son utilisation pour favoriser la concertation au plan de la formation entre les différents partenaires, combinée à l'utilisation judicieuse des fonds disponibles dans les autres budgets sous la responsabilité du CDRH, produit un "effet de levier" important et apporte des résultats significatifs.

LES ACTIVITÉS EN 1998 :

C'est avec le support du CDRH que se sont réalisées, en 1998, les activités suivantes :

- ☑ **La formation SMAF** (Système de Mesure de l'Autonomie Fonctionnelle) qui a été donnée au printemps 1998 à 140 personnes des CLSC, CHSLD et Centres hospitaliers des secteurs La Baie, Chicoutimi et Jonquière. Budget *Développement* : 3 920\$.
- ☑ **La conférence de Serge Marquis sur "La reconnaissance"**, le 13 mai 1998 à l'Auditorium Dufour, à laquelle ont participé plus de 600 membres du personnel du réseau régional. Budget *Regroupement* : 3 695\$.
- ☑ **La formation Thérapie d'impact** donnée en juin 1998 à 27 personnes provenant des six (6) CLSC de la région. Budget *Développement* : 6 987\$.
- ☑ **La formation et la supervision des intervenantes oeuvrant auprès des adolescentes et jeunes femmes enceintes ou mères en situation de vulnérabilité**, formation s'étendant sur une période de 27 mois auprès de 28 intervenantes du CLSC des Prés-Bleus, des Centres Jeunesse, de l'Hôtel-Dieu de Roberval et de Éveil-Naissance. Budget *Développement* : 12 690\$.

- ☑ **La formation sur la Loi 39** (*Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*) donnée en juin 1998 à 125 participants. Formation offerte en collaboration avec le Complexe hospitalier de la Sagamie, le Centre Le Jeannois et l'Hôtel-Dieu de Roberval. Budget *Développement* : 9 981\$.
- ☑ **La formation sur l'implantation d'équipes semi-autonomes de travail** que le CRDI du Saguenay-Lac-Saint-Jean a donné à son personnel. Budget *Développement*: 9 889\$.
- ☑ **La formation pour l'accueil des nouveaux membres des conseils d'administration** offerte en janvier 1998. Budget *Conseil d'administration* : 540\$
- ☑ **La formation sur les relations avec les médias** en mars 1998. Budget *Conseil d'administration* : 858\$
- ☑ **Partenaires du travail, un défi pour notre région**, investissement pour supporter la démarche de ce regroupement de dirigeants syndicaux et patronaux, dont plusieurs provenant des établissements du réseau, qui poursuivent l'objectif de développer un avantage stratégique régional misant sur la valeur du travail ainsi que la qualité des interactions et de la concertation dans le monde du travail. Budget *Regroupement* : 5 000\$.

LES CONSULTATIONS :

Par-delà les activités de formation, qui constituent des réalisations concrètes auxquelles le CDRH a largement contribué financièrement et techniquement, les membres ont aussi été formellement consultés sur différents projets touchant la formation et le développement du personnel. Soulignons que ce fut le cas pour le **projet de consolidation des équipes de travail du réseau** présenté par la direction des ressources humaines de la Régie régionale au printemps dernier.

Ce fut le cas aussi des formations à offrir **au personnel régional syndicable non syndiqué**, particulièrement les secrétaires de direction, ce qui a donné lieu à la constitution d'un petit groupe de travail sur le sujet. Finalement, c'est après consultation des membres du CDRH qu'a été dégagé un budget (19 500\$) pour les différentes **formations liées à l'implantation du Programme québécois de dépistage du cancer du sein**.

LES DIFFÉRENTS BUDGETS :

Par délégation du conseil d'administration de la Régie régionale, le CDRH s'occupe de l'attribution de plusieurs budgets régionaux liés au développement des ressources humaines. Vous retrouverez, en annexe 3, le détail de l'attribution de ces budgets. Voici, à titre d'information sommaire, un tableau du solde disponible au 31 décembre 1998 pour chacun de ces budgets :

BUDGETS	Solde au 31 déc. 1998
Développement du personnel d'encadrement	187 772\$ ¹
Développement des ressources humaines	79 563\$
Formation en cours d'emploi	532 104\$ ²
Formation des membres des conseils d'administration	8 602\$
Formation syndicables non syndiqués	6 000\$
Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux	45 957\$ ³

CONCLUSION :

Après sept (7) années d'existence, le Regroupement d'établissements et le CDRH ont atteint une phase de maturité qui favorise un rayonnement régional. En soi, l'existence de ces instances est un incitatif important à la concertation.

Pour maintenir sa crédibilité et poursuivre ses activités, le CDRH a toujours pu compter sur le support et l'appui que la table des directeurs généraux lui a fidèlement apportés. Soyez-en sincèrement remerciés.

Maintenant je laisse la place au président du *comité sur le développement du personnel d'encadrement*, M. Richard Turbide, lequel sera suivi du président du *comité organisateur du Colloque annuel du Regroupement*, M. Marc Thibeault.

Odette Boivin
Présidente du Regroupement d'établissements
de santé et de services sociaux

¹ **Développement du personnel d'encadrement** : de ce solde, 95 465\$ devrait être distribué incessamment aux établissements.

² **Formation en cours d'emploi** : la cueillette des informations sur la répartition du personnel syndiqué étant récemment complétée et la répartition par établissement ayant été approuvée lors de la dernière réunion du CDRH (3 février 1999), les fonds seront versés aux établissements à partir du 8 février 1999.

³ **Regroupement d'établissements** : Solde disponible en date du 31 octobre 1998.